

extrait des

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA**

Délibération  
N° 2019-064

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Date de la convocation : 23/10/2019

**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019**

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-huit octobre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Madame GHELARDINI Vanina et Madame RAGAS Viviane se sont levées et ont quitté la séance.

**Présents :** M. PADOVANI Jean-Jacques, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre.

**Absents :** Mme CASANOVA Nicole, M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alain, M. MICALEFF Joël, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme GHELARDINI Vanina, Mme RAGAS Viviane, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 22	Présents : 13	Absents : 9	Représentés : 0
--------------------------------------------------------------	------------------	---------------	-------------	-----------------

**Mme SIGURANI Marielle a été nommée secrétaire.**

Lors du vote du budget primitif, le Conseil dans sa délibération du 12 avril 2019 a voté une somme de 6 000 euros en subventions non affectées, pour les associations.

Lors de la présente session, par délibération n°2019-063, la décision modificative rajoute à ce poste 3000 euros ce qui porte cette somme à 9000 euros.

Vu les demandes déposées par des associations de la Commune.

Compte tenu de l'intérêt communal à disposer d'associations de bénévoles qui offrent leurs services et leurs connaissances à la population de la Municipalité, le Maire propose au Conseil d'octroyer :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION	OBJET DE L'ASSOCIATION
Confraternità Santa-Croce di San Martino	1 500 euros	Animations culturelles
S.N.S.M.	1 000 euros	Sauvetage en mer
Association Pietranera in Festa	4 500 euros	Animations diverses sur la commune
La Force Tranquille	1000 euros	Actions humanitaires - association communale

Le conseil

<b>Pour : 13</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

**Après avoir pris connaissance de la demande du Maire**

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour la Commune de participer à la vie associative communale.

**DÉCIDE** d'octroyer les subventions aux associations conformément aux propositions du maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

02B-212003057-20191028-0562019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2019  
Affichage : 03/10/2019

Le Maire,

